

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Société Immobilière "L'Oursière", en liquidation, Saint-Cergue**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 04.07.2002
4. Echéance de préavis des créances: **18.12.2002**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Pluricom Conseils S.A., liquidatrice, chemin du Joran 4 b, 1260 Nyon
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis, conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Olivier Thomas, notaire
1260 Nyon 1
(00728990)